



Communiqué du comité ONG du 31 mars 2020

Seize nouveaux projets d'OSC co-financés par l'AFD

Le comité ONG de l'AFD du 31 mars 2020 a validé l'attribution de près de 17 millions d'euros de subventions (16 928 000 euros) à seize ONG françaises pour la mise en œuvre de nouveaux projets dont le budget global s'élève à plus de 34 millions d'euros (34 578 902 euros).

Les domaines d'intervention sont : la santé et l'accès aux services de base, la lutte contre le dérèglement climatique, l'agriculture durable et familiale, la défense des droits humains, la protection de l'enfance, la lutte contre l'excision ainsi que trois projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de structuration du milieu associatif.

Avertissement : le comité ONG a tenu à souligner le rôle des OSC françaises dans le combat contre les effets de la pandémie de Covid-19 qui frappe la planète et notamment les pays les plus fragiles. Afin de réduire au maximum les effets négatifs de cette crise en matière d'inégalités et de développement, le comité encourage les OSC bénéficiaires à adapter leurs activités, à renforcer leurs actions de prévention, de sensibilisation et de protection des partenaires et des bénéficiaires, mais aussi les activités permettant ou garantissant aux populations un accès aux services essentiels (santé, hygiène, éducation, etc.) quels que soient les secteurs d'intervention concernés.

Convention de partenariat pluriannuel (CPP)

Fédération Handicap International (HI) - Renforcement de l'expertise d'Handicap International et de ses partenaires sur les thématiques prioritaires santé mentale et éducation inclusive/formation professionnelle à travers une approche et une méthodologie d'intervention inclusives

L'objectif global du programme de la Fédération HI est d'améliorer de manière tangible les conditions de vie des personnes handicapées et des populations vulnérables à travers une approche inclusive et participative dans deux domaines, distincts mais complémentaires, la santé mentale et le continuum de l'Education inclusive / Formation professionnelle, dans huit pays (Sénégal, Maroc, Bénin, Togo, Burkina Faso, Madagascar, Sierra Leone et Liban).

La Fédération HI a su démontrer la pertinence de sa capacité à mettre en place des approches transversales multi-acteurs, participatives et communautaires, qui plus est

en intégrant deux thématiques prioritaires du handicap encore très peu explorées par l'ensemble des acteurs mondiaux de la solidarité internationale.

La présente phase 2 de la Convention de partenariat pluriannuel (CPP) se concentrera sur la capacité de l'association à piloter, coordonner et diffuser ces dynamiques multidimensionnelles à l'ensemble des parties prenantes du programme pour inscrire auprès des stratégies publiques des engagements légiférés au plan national et international.

Au-delà des avancées institutionnelles des deux thématiques de la CPP, l'ensemble des projets opérationnels déclinés dans ce programme permettront à plus de :

- 10 000 femmes et hommes, avec ou sans handicap, en situation de détresse psychosociale et/ou souffrant d'un problème de santé mentale d'être pris en charge par le programme
- 15 000 enfants et jeunes handicapés d'être accompagnés dans leur parcours d'apprentissage de réinsertion sociale et professionnelle
- 14 000 membres des services de santé et de l'éducation (formelle et informelle) d'être impliqués dans l'accès à l'éducation inclusive des personnes en situation d'handicap.

Cette CPP, d'une durée de 4 ans, échelonnée en deux engagements financiers de deux ans, est d'un montant global de plus de 12 M € dont 8,8 M € financés par l'AFD, soit 70 % du budget global. Cette seconde phase, d'une durée de deux ans, a un budget de 6 700 000 euros, dont 70 % sont apportés par l'AFD, soit 4 708 000 euros.

Pour en savoir plus sur les CPP : voir [Bilan d'activités 2013-2017](#), page 14

Projets de terrain

Santé Diabète – RéseauxDiab : consolider un réseau multi acteurs autour du diabète pour améliorer sa prévention ainsi que la prise en charge et l'accompagnement des personnes diabétiques - Burkina-Faso et Union des Comores

Se nourrissant de plusieurs projets précédents, ce nouveau programme d'une ampleur plus importante, permet d'aller plus loin dans la structuration de réseaux rassemblés autour de la mise en place de maisons de la prévention du diabète. Travaillant habituellement davantage à l'accompagnement des politiques de lutte contre le diabète (avec les ministères de la santé et les hôpitaux), l'OSC soutient ici la création et la structuration de réseaux de la société. Le projet propose des actions pilotes ambitieuses (NTIC, plateforme de données, quatre recherches opérationnelles, formation universitaire, partenariat avec des médias, éducation par les pairs, ancrage territorial prononcé en France (en Auvergne Rhône Alpes), plan de plaidoyer multi niveaux intégré, actions d'ECSI au Nord, sensibilisation auprès des mineurs non accompagnés et nouvelle alliance locale de partenaires en France). Santé Diabète est la seule OSC française de solidarité internationale sur cette thématique.

En fin de programme, trois associations de professionnels de santé, trois associations nationales de personnes atteintes de diabète, 53 OSC et 1 317 professionnels de santé auront été ainsi directement formés. Le projet sensibilisera 12 620 élèves et 228 enseignants, 40 000 personnes atteintes de diabète, 4000 personnes handicapées et 900 enfants diabétiques seront suivis. Il permettra l'amélioration de trois programmes nationaux de lutte contre le diabète.

En Auvergne Rhône Alpes, et notamment pour les diasporas présentes qui y sont présentes, le programme accompagnera deux associations nationales de patients, 720 jeunes scolarisés et 1440 parents, 64 enseignants, deux instituts de formation en soins infirmiers et leurs élèves, dix associations travaillant avec les personnes à risque, trois CHU, 500 personnels de santé, 10 000 personnes « grand public » seront sensibilisées, 75 mineurs non accompagnés et 10 000 personnes issues de la migration sub-saharienne.

Une demande de cofinancement à hauteur de 2M€ a été accordée par l'AFD, représentant 39 % du programme global de 5 137 034 euros, pour une période de 3 ans.

AMREF - Projet « DEVENIR » : Renforcer l'engagement communautaire pour l'abandon des mutilations sexuelles féminines dans la région de Sédhiou - Sénégal

Le projet DEVENIR porté par AMREF France a pour ambition de réduire la prévalence des mutilations sexuelles féminines chez les filles de moins de 14 ans dans la région de Sédhiou. Il repose sur la conviction que le combat pour la prévention et l'abandon de ces mutilations se gagnera si l'engagement est collectif et de longue durée et permet de faire basculer la norme socio-culturelle dominante « excision » vers la norme « non-excision ». Pour accompagner le processus de changement, le projet ciblera des acteurs et actrices capables d'influencer les normes. Il appuiera également le déploiement de services de santé de la reproduction de qualité, accessibles et capables de mobiliser les jeunes et les adolescent·e·s sur leur santé sexuelle et reproductive et les droits qui y sont associés.

Le projet appuiera la création d'une coalition régionale de 25 organisations locales, qui seront renforcées sur le plan de renforcement organisationnel et technique. 150 adolescentes et adolescentes seront formé·e·s afin de devenir des champion·ne·s de la promotion de la santé sexuelle et reproductive auprès de leurs communautés, des acteurs locaux et nationaux. L'objectif sera de mener des activités de plaidoyer coordonnées et efficaces aux niveaux local, national et international.

Le projet cherchera à accroître l'expression d'une demande collective pour l'abandon de l'excision et de toutes les violences basées sur le genre. Les postes de santé du département seront mieux équipés pour accueillir les jeunes sur les questions de santé sexuelle et reproductive, le personnel sera formé et les complications liées aux mutilations sexuelles féminines seront prise en charge. Les leaders communautaires et coutumiers (chefs de village, curés, exciseuses, imams, tradipraticiens, Bajenu Gox, familles maraboutiques) seront formés afin qu'ils s'engagent dans l'abandon de ces pratiques.

Il s'agit d'un projet d'une durée de trois ans, avec un budget total de 1 188 000 euros, dont un tiers (390 000 euros) sera financé par l'AFD.

Avocats sans frontières – Projet « Safe » : renforcement des capacités des acteurs nationaux et plaidoyer pour mettre fin aux violations graves des droits de l'Homme - Nigéria

Le projet SAFE proposé par Avocats sans Frontières France permet de renforcer la promotion et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Nigéria. Il propose de renforcer les compétences de plusieurs acteurs en matière de droits de l'homme et permettra de contribuer à la réduction du nombre de violations des droits de l'homme commises par les agences de sécurité nigérianes, la plupart du temps en toute impunité. Cela recouvre notamment : les traitements inhumains et dégradants, les emprisonnements arbitraires, le chantage, la torture, les exécutions extrajudiciaires et l'absence de soins.

Le projet est mené en partenariat avec deux acteurs nigériens, la National Bar Association (NBA) et CAPIO (Carmelite Prisoners Interest Organization), acteurs reconnus dans le système judiciaire nigérian, qui disposent d'une expérience clé dans la prévention, l'investigation et la condamnation de cas de violations des droits de l'homme.

Le projet s'adresse aux acteurs et représentants de la chaîne pénale (tout particulièrement, des agences de sécurité) formés aux enjeux des droits de l'homme. Il propose aux victimes un système d'aide juridique *pro bono*. Les médias et la société civile nigériane sont également formés pour faire entendre la voix des citoyens. En parallèle, le plaidoyer permet de faire évoluer les politiques publiques, les comportements sociaux et les processus politiques sur le respect des droits de l'homme par les agences de sécurité

Trois Etats, qui sont les Etats d'intervention historiques d'ASF et de ses partenaires, sont ciblés : Enugu, Kaduna et Lagos.

Le projet a démarré le 1^{er} juin 2019, pour une durée de trois ans. D'un montant global de 600 000 euros, il est cofinancé à 50 % par l'AFD qui apporte 300 000 euros, les autres 50 % étant apportés par l'Union européenne.

Ensemble Contre la Peine de Mort – Favoriser des progrès vers l'abolition de la peine de mort en RDC - Cameroun, Indonésie et Malaisie

Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM) et ses partenaires entendent agir pour accompagner les récents développements en Malaisie et en RDC et pour lutter contre un durcissement de l'application de la peine de mort en Indonésie et au Cameroun. ECPM mobilisera sur ce projet ses trois leviers traditionnels : la mise en réseau des acteurs clés, le renforcement de l'expertise technique des acteurs locaux, et la sensibilisation des citoyens. Un nouveau volet innovant concernant

l'amélioration directe des droits des condamnés à mort avec de l'aide juridictionnelle est proposé.

Les bénéficiaires sont : parlementaires et partis politiques, institutions nationales des droits de l'homme, acteurs privés (entreprises et syndicats), avocats, 1500 jeunes, dix médias, les militants et organisations membres d'ADPAN et de la Coalition d'Afrique francophone (Coalition africaine) et enfin les autorités politiques.

Un cofinancement à hauteur de 750 000 € a été accordé par l'AFD, représentant 50 % du projet global de 1 500 000€ pour une période de trois ans.

Fondation Apprentis d'Auteuil- Projet « Elikia » pour l'appui à la promotion, au respect et à la mise en œuvre des droits des enfants et des jeunes en situation de rue, à Kinshasa – République démocratique du Congo (phase 3).

Victimes de la paupérisation croissante de la population, de la déstabilisation des modèles familiaux et des conflits armés qui continuent de bouleverser la République démocratique du Congo (RDC), le nombre d'enfants et de jeunes en situation de rue augmente à Kinshasa. Ils seraient entre 30 000 et 50 000 dans la capitale congolaise.

C'est dans ce contexte que le présent projet, nommé Elikia (« espoir » en lingala), a pour objectif principal de contribuer à réduire le phénomène des enfants et jeunes en situation de rue en menant des actions de prévention de la séparation avec les familles en les réinsérant de manière durable dans la société.

Les activités du projet dans cette troisième phase porteront sur des activités de sensibilisation et de plaidoyer pour la défense des droits des enfants auprès des familles, des professionnels responsables de leur prise en charge (structures d'accueil, travailleurs sociaux) ; de prévention, par la formations des communautés protectrices au contact des enfants ; et d'insertion socio-professionnelle durable.

La force de ce projet repose sur une collaboration multi-acteurs de partenaires, deux en France et sept en RDC, qui fonctionnent en étroite collaboration avec les autorités locales congolaises impliquées dès la conception du projet. Depuis six ans, plus de 500 enfants par an sont pris en charge par le dispositif Elikia et plus de 10 000 personnes des réseaux communautaires sont sensibilisés aux droits des enfants dans Kinshasa.

Le financement de 600 000 euros de l'AFD pour le déploiement de cette troisième phase de trois ans représente 40 % du montant global du projet qui s'élève à 1 500 000 euros.

IREX Europe – Projet Pride+ : Promouvoir le respect, l'inclusion, la dignité et l'égalité pour les personnes LGBTI - Albanie et Kosovo

Le projet, présenté par l'association IREX Europe, permettra de faciliter l'acceptation, l'inclusion et la protection de la minorité LGBTI en Albanie et au Kosovo.

Le projet prévoit d'améliorer les services de base fournis aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles transgenres et inter sexes (LGBTI) et de leur famille (accueil, écoute, soutien psychosocial, informations sur leurs droits, accompagnement à l'emploi, accès à des services de santé adaptés) à travers l'accès à une plateforme d'assistance en ligne, le renforcement des capacités des centres communautaires ainsi que la présence d'une équipe mobile qui se déplacera dans des régions reculées d'Albanie.

Le projet propose également de renforcer les organisations LGBTI en Albanie et au Kosovo afin de promouvoir efficacement l'acceptation, l'inclusion et la protection de la minorité LGBTI à travers trois leviers principaux : la formation des personnels salariés et bénévoles des associations communautaires, le renforcement des capacités organisationnelles des associations, leur mise en réseau et la définition d'une stratégie de plaidoyer.

Enfin, le projet soutiendra une image plus positive de la communauté LGBTI notamment par la formation de journalistes et la mise en place de campagnes de sensibilisation et de plaidoyer en faveur d'un élargissement des droits des personnes LGBTI et d'une mise en œuvre effective de leurs droits.

Les bénéficiaires directs sont 450 membres de la communauté LGBTI qui accèdent à des services de base, 1500 membres qui bénéficient des services de la plateforme d'assistance en ligne et 30 qui sont accueillis au centre d'accueil Streha. Indirectement, le projet bénéficie à l'ensemble des sociétés albanaises et kosovares.

Le budget du projet est de 579 500 euros. Il est cofinancé par l'AFD à hauteur de 225 000 euros, soit 39 % du total.

FERT – Jeunes agricultrices et agriculteurs, acteurs de la transformation de l'agriculture familiale et du développement des territoires ruraux - Madagascar

Chaque année, sur les 480 000 nouveaux jeunes arrivant sur le marché du travail dans le secteur agricole à Madagascar, seuls 6000 à 8000 ont eu accès à une formation initiale agricole, soit moins de 1 %. Ce déficit de formation est un défi majeur compte tenu de la part importante de la population qui vit de l'agriculture. La formation agricole et rurale constitue un levier important pour améliorer la productivité et les revenus tirés des exploitations familiales, tout en permettant de faciliter les mutations vers des modes de production durables. FERT et Fifata, principale fédération d'organisations paysannes malgaches, ont créé à partir de 2002 des [collèges agricoles](#), réunis au sein d'une fédération, Fekama. Les jeunes filles et fils de paysans y acquièrent une formation de qualité avant d'être [accompagné·e·s](#) dans leur projet d'installation professionnelle.

Cette deuxième phase du projet permettra de renforcer la capacité du dispositif de formation à donner aux jeunes l'ensemble des compétences dont ils et elles auront

besoin pour pratiquer une agriculture professionnelle, compétitive et durable et agir en tant que citoyen·ne sur le territoire. Elle mettra l'accent sur la viabilité de Fekama, qui passe par une institutionnalisation de sa gouvernance, une autonomie de gestion et une meilleure intégration de l'égalité femmes – hommes. Elle cherchera à amplifier les impacts du dispositif de formation sur les territoires.

Elle permettra de couvrir deux nouvelles régions : la région Vatovavy Fitovinany, dans le cadre d'une collaboration avec l'OSC Fanatenane, et la région Sava, dans le cadre d'un partenariat avec les entreprises Authentic products et Formenich.

Le projet bénéficiera directement à 420 jeunes, dont 30 % de filles, en formation initiale, 480 jeunes en formation continue et à près de 300 jeunes accompagnés à l'installation.

La subvention accordée s'élève à 700 000 euros, soit 48,3 % du montant total du projet (1 449 400 euros).

Secours Islamique France – Projet « Tawde » pour l'inclusion des talibé - Sénégal

Le projet TAWDE proposé par le Secours Islamique France (SIF) a pour objectif d'améliorer l'inclusion des talibé (garçons, âgés de 5 à 15 ans, qui sont généralement contraints à mendier dans les rues afin de subvenir à leurs besoins et aux besoins de son maître coranique et de leur famille ; en outre, il doit s'acquitter des travaux domestiques) au Sénégal. Le SIF, avec l'aide de ses partenaires (pouvoirs publics et parents d'élève), contribue, par une approche par les droits, à l'amélioration des conditions sanitaires, alimentaire et éducative de ces enfants. Mille talibé vont bénéficier de ce projet qui va se déployer aux niveaux local, national et régional.

Le projet, d'une durée de trois ans, est doté d'un budget de 3 000 000 euros dont 1 500 000 euros apportés par l'AFD, soit 50 % du budget global, le reste provenant de l'Union européenne et des fonds propres de l'OSC.

Terre et Humanisme - Projet d'agroécologie pour la souveraineté alimentaire et l'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest - Burkina Faso et Togo

Terre & Humanisme travaille depuis 15 ans en appui aux acteurs ouest-africains porteurs d'initiatives de développement rural basées sur une démarche agroécologique. Cette deuxième phase du projet propose de déployer l'agroécologie à l'échelle nationale burkinabè et sous-régionale (togo), en densifiant et en renforçant le tissu d'acteurs et de réseaux engagés dans l'agroécologie.

Pour ce faire, les acteurs engagés dans la transition agroécologique (animateurs.trices, organisations de producteurs.trices, paysan.ne.s. seront

renforcé.e.s, contribueront à la recherche-action et à l'évaluation des impacts de l'agroécologie à l'échelle sous-régionale. Des appuis spécifiques aux filières agro-écologiques (semences, développement de circuits-courts, facilitation à l'accès à la certification « Systèmes de garantie participatifs ») seront mis en place. Au niveau de la sous-région, le projet appuiera notamment la structuration et l'animation des réseaux nationaux et le partage d'expérience.

La majorité des activités du projet se dérouleront au Burkina Faso et seront mises en œuvre par trois organisations locales partenaires de T&H - Association Inter zone pour le Développement en Milieu Rural (AIDMR), Association Béo Nééré, et l'Association pour la promotion d'une agriculture durable au Sanguié (APAD). Les partenaires maliens et togolais seront impliqués dans les activités de capitalisation et d'échange.

Mises en œuvre dans neuf provinces du Burkina, les activités de terrain appuieront 83 organisations de producteur·trice·s, représentant 2 200 paysan·nes et 13 000 membres de leurs familles. À l'échelle sous-régionale, les cinq organisations locales partenaires mobilisent un réseau de 185 animateurs en agroécologie, lesquels accompagnent quelque 10 000 producteur·trice·s en transition.

Un cofinancement à hauteur de 500 000 euros a été accordé par l'AFD, représentant 43 % du projet global de 1 155 138 euros pour une période de trois ans.

UNIVERS-SEL – Développement de l'agriculture durable de mangrove - Guinée Bissau

La finalité poursuivie par Univers-sel dans l'ensemble de ses pays d'intervention est l'amélioration des conditions de vie des populations productrices des zones de mangrove, via l'augmentation de la productivité des cultures du riz et du sel. Pour cela, après avoir soutenu avec succès l'expérimentation, puis l'introduction de techniques de production salicoles et rizicoles, l'association poursuit son accompagnement dans cette seconde phase afin d'ancrer et diffuser les techniques proposées. Elle approfondira aussi sa compréhension des enjeux socio-environnementaux du projet, notamment en termes de genre et de climat, pour optimiser sa contribution. Enfin, il s'agit d'une phase pendant laquelle l'association développera ses partenariats pour diversifier les types d'appuis proposés aux producteurs et mieux répondre à leur besoin.

Le principal partenaire local du projet est l'organisation fédérative de producteurs Kafo au bénéfice duquel cette seconde phase élargira le transfert de compétences.

Le projet apportera un accompagnement à 2500 exploitations familiales salicoles et 700 exploitations rizicoles. Les activités de sensibilisation aux enjeux socio-environnementaux du projet bénéficieront à au moins mille personnes en France et en Guinée Bissau.

L'AFD finance le projet à hauteur de 375 000 euros soit 38,6 % du budget global de 970 877 euros.

GERES – Projet « CEMAATERR » : Climat énergie : mesures d'adaptation et d'atténuation sur les territoires ruraux et villes relais »

L'Accord de Paris pour le climat a consacré le rôle crucial de l'échelle territoriale dans la mise en œuvre des transitions vers une économie bas carbone et résiliente, reconnaissant ainsi la capacité des acteurs locaux (collectivités territoriales, institutionnels, acteurs économiques, citoyens, associations...) à décliner les grands engagements internationaux et les politiques publiques domestiques en programmes de transformation aux réels impacts et aux bénéfices concrets pour les populations.

C'est tout l'enjeu du programme « CEMAATERR » porté par le GERES dont l'objectif consiste à promouvoir une approche territoriale de la transition énergétique adaptée aux spécificités des territoires ruraux et des villes relais au Maroc, au Cambodge, en Mongolie et au Bénin pour accompagner les parties prenantes locales à réduire leur empreinte carbone et améliorer leurs capacités de résilience face aux changements climatiques.

Au cours de cette seconde phase, il s'agira, d'une part, de consolider les dynamiques de planification et de gouvernance multi-acteurs engagées lors de la première phase et, d'autre part, d'approfondir avec les partenaires deux problématiques identifiées comme des secteurs clés de la transition énergétique et écologique dans ces territoires :

- La production et l'approvisionnement en biomasse forestière durable et/ou l'utilisation de technologies de cuisson économes pour les usages domestiques et productifs au Cambodge et au Bénin.
- L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics au Maroc et en Mongolie, permettant d'améliorer les conditions de vie des usagers, de générer des économies pour les institutions et des opportunités économiques tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de biomasse non-renouvelable ou d'énergies fossiles.

Le programme devrait profiter à au moins 21 000 bénéficiaires directs dont les représentants de vingt OSC locales, de 24 collectivités ou autorités locales et de 42 très petites, petites et moyennes entreprises.

Le budget total de cette deuxième phase s'élève à 2 333 333 euros sur trois ans et sera cofinancé à hauteur de 1 400 000 euros par l'AFD, soit 60 % du budget global.

Ordre de Malte - Amélioration des conditions de vie des populations isolées de la Likouala – République démocratique du Congo

Située dans le nord du pays, recouverte en quasi-totalité par la forêt tropicale, la Likouala est un département de la République du Congo où les populations qui y vivent, notamment les peuples autochtones, sont particulièrement vulnérables et souffrent d'un manque d'accès aux services de base, notamment les services de santé.

C'est dans ce contexte que l'Ordre de Malte France met en œuvre, depuis 2016, un projet cofinancé par l'AFD visant à améliorer les conditions de vie des habitants de la Likouala. Il s'agit ici d'une seconde phase. Le projet, qui sera mis en œuvre en partenariat notamment avec l'association Initiative Développement, permettra d'améliorer l'accès aux services de santé et d'améliorer plus globalement les conditions de vie et le respect des droits des populations locales. Le projet devrait toucher environ 40 000 personnes.

L'AFD finance le projet à hauteur de 430 000 euros soit 27 % du budget global de 1 605 800 euros.

Intérêt général

FORUS (Forum International des Plateformes d'ONG) – Contribuer à une société civile influente et coordonnée pour la réalisation de l'Agenda 2030 aux niveaux national, régional et international

Le FORUS est le seul réseau permanent et non thématique à l'échelle mondiale qui rassemble des plateformes d'ONG nationales et régionales. Sa finalité est de renforcer leur structuration et capacités, en vue d'accroître leur participation et influence sur les politiques publiques à l'échelle nationale, régionale et internationale.

Cette seconde phase accompagnera la mise en œuvre de la nouvelle stratégie 2021-2025 du FORUS structurée autour de trois axes : connecter, renforcer, influencer. Là où la précédente phase de financement mettait surtout l'accent sur le renforcement des membres et le suivi de l'agenda 2030, celle-ci met davantage l'accent sur l'action collective et la question de l'environnement favorable à l'action de la société civile.

Concernant la vie du réseau, l'enjeu sera d'encourager plus fortement l'action collective des membres entre eux et avec leurs partenaires, mais aussi d'accroître la représentativité et l'inclusivité du FORUS. Concernant le renforcement de capacité, le FORUS continuera de financer les initiatives de ses membres au travers de fonds dédiés en donnant la priorité à cinq thématiques clés, dont l'environnement des acteurs de la société civile. S'agissant du plaidoyer, il s'agira d'accompagner la participation et l'influence des OSC plus particulièrement sur deux thématiques fondatrices du réseau : la mise en œuvre de l'Agenda 2030, notamment les ODD 16 et 17, et la protection d'un environnement favorable à la société civile.

Le dialogue institutionnel avec l'AFD et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur l'Agenda 2030 et l'environnement des OSC sera renforcé sur ce prochain triennal.

Le périmètre géographique reste mondial et couvrira les 68 pays et 7 régions représentés au sein du FORUS. Le projet bénéficiera directement aux 68 plateformes

nationales et 7 coalitions régionales membres, et indirectement à 22 000 OSC bénéficiaires à travers le monde.

L'AFD finance le projet à hauteur de 1M€ soit 44 % du montant global du projet de 2,5M €.

Comité Français pour la Solidarité Internationale - Terres nourricières : Renforcer les réseaux français et ouest-africains pour contribuer à la réalisation du droit à l'alimentation et des ODD, à travers notamment la promotion du consommateur local en Afrique de l'Ouest

Construit autour d'un triptyque innovation, plaidoyer et sensibilisation, le programme « Terres nourricières » a pour objectif de contribuer au renforcement des réseaux actifs en Afrique de l'Ouest dans leur action pour le consommateur local, des réseaux actifs en France, pour favoriser le droit à l'alimentation au Sud et des synergies entre réseaux français et ouest-africains.

Le projet permettra de toucher une grande diversité d'acteurs, à savoir :

- Des ONG, organisations paysannes, collectivités locales et centres de recherche ouest-africains et européens bénéficiant des fonds de soutien (*innovations locales et paysannes, construction de stratégies de changement d'échelle, initiative « Lait »*) ;
- Des organisations ouest-africaines et européennes, bailleurs et acteurs institutionnels (Pam, FAO, fondations, plateforme pour une autre PAC, etc.) participant à la capitalisation des innovations et à des actions de sensibilisation des consommateurs ;
- Des membres du réseau *AlimenTerre*, (établissements d'enseignement agricole, associations de solidarité internationale, acteurs de la transition alimentaire) qui mettent en œuvre des actions de sensibilisation en France auprès et avec les citoyens afin que ces derniers agissent en faveur du droit à l'alimentation au Sud ;
- Des réseaux nationaux (solidarité internationale, enseignement agricole, professionnels de l'agriculture et de l'alimentation) qui agissent en France pour le droit à l'alimentation.

Sur une durée de trois ans, le projet prévoit de bénéficier directement à 2 100 organisations et 10 000 personnes, membres d'OSC en France et en Afrique de l'Ouest. Il permettra de former 50 personnes par an et d'atteindre 300 000 personnes par le biais des campagnes de sensibilisation.

L'AFD finance le projet à hauteur de 1 800 000 euros, soit 44,8 % du budget global de 4 018 333 euros.

Par Le Monde – Le Voyage de Péllico

Créée en 2013, l'association Par Le Monde a développé le « Voyage de Péllico » un programme d'échanges numériques entre classes élémentaires, françaises et

internationales, basés sur la production par les élèves de reportages multimédias. L'objectif est de leur apporter une ouverture sur le monde et de leur donner à voir le quotidien et la culture d'autres enfants, durant un voyage tout au long de l'année scolaire, divisée en cinq étapes de huit semaines, quatre à l'étranger dans quatre pays différents et une en France.

Le voyage est animé par un binôme de jeunes volontaires en service civique, qui font découvrir le pays ou les régions de France de façon ludique aux élèves, accompagnent les classes internationales pour la réalisation des reportages multimédias, assurent le lien avec les partenaires locaux.

Les échanges sont réalisés sur deux plateformes numériques. L'une est dédiée aux élèves, et permet à l'ensemble des classes, françaises comme internationales, de déposer et consulter les reportages, de les commenter, de se questionner mutuellement. La seconde plateforme est consacrée aux enseignants et contient des guides et supports pour découvrir et animer le Voyage de Pélico en classe, pour réaliser les reportages multimédias, pour faire le lien avec des notions des programmes scolaires, pour échanger de bonnes pratiques, pour impliquer les familles.

Pour les enseignants, le Voyage de Pélico est un programme modulaire et modulable, qu'ils peuvent utiliser quand ils le souhaitent et adapter à leurs besoins pédagogiques. Les reportages pourront leur servir à introduire et illustrer des notions du programme scolaire, ou à initier une discussion dans la classe sur un sujet transversal comme le droit des enfants, sur la laïcité, sur l'importance de protéger son environnement, etc.

Durant les trois années du projet, le Voyage de Pelico entend faire participer en France 7 500 élèves de cycle élémentaire, dont 60 % en zones rurales et 10 % en établissements prioritaires, et à l'étranger 1 500 enfants de sept à douze ans. Il doit permettre de mobiliser et accompagner 300 professeurs des écoles. 7 500 familles, soit 22 500 individus, seront touchés indirectement.

La subvention apportée par l'AFD est de 250 000 euros, soit 47 % du coût total du projet (535 920 euros).